

Course d'orientation de nuit des of du Ca camp 1 et d'autres troupes invitées : édition 1981: course nationale

Autor(en): **Monneron, Gilbert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **126 (1981)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344398>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Course d'orientation de nuit des of du Ca camp 1 et d'autres troupes invitées

Edition 1981: Course nationale

par le major Gilbert Monneron

En cette année du 500^e anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération, la Société fribourgeoise des officiers (SFO) fête le vingt-cinquième anniversaire de l'organisation de la traditionnelle course d'orientation de nuit des officiers.

Pour commémorer ce double anniversaire, la SFO a chargé le comité d'organisation de la course de mettre sur pied, en 1981, une manifestation au niveau national.

Un peu d'histoire¹

Le développement des courses d'orientation civiles a incité la Société suisse des officiers (SSO) à organiser, dans le cadre des activités hors service, une course d'orientation afin de permettre le perfectionnement des officiers dans cette discipline très particulière.

Le comité central de la SSO, sur sollicitation du président de la commission des sports, le Lt col Weber, ancien vice-chancelier de la Confédération, subventionna ces premières manifestations qui se déroulèrent dans les régions de Zurich, Thoun et Macolin.

La participation réjouissante à ces courses entraîna la mise sur pied de cours centraux pour spécialistes qui furent subventionnés par l'Association nationale d'éducation physique (ANEP). Cette association constitua même une commission d'experts dont l'un des membres, représentant de la Société fédérale de gymnastique, fut le major André Wuilloud (promu par la suite Lt col), bien connu des sportifs romands.

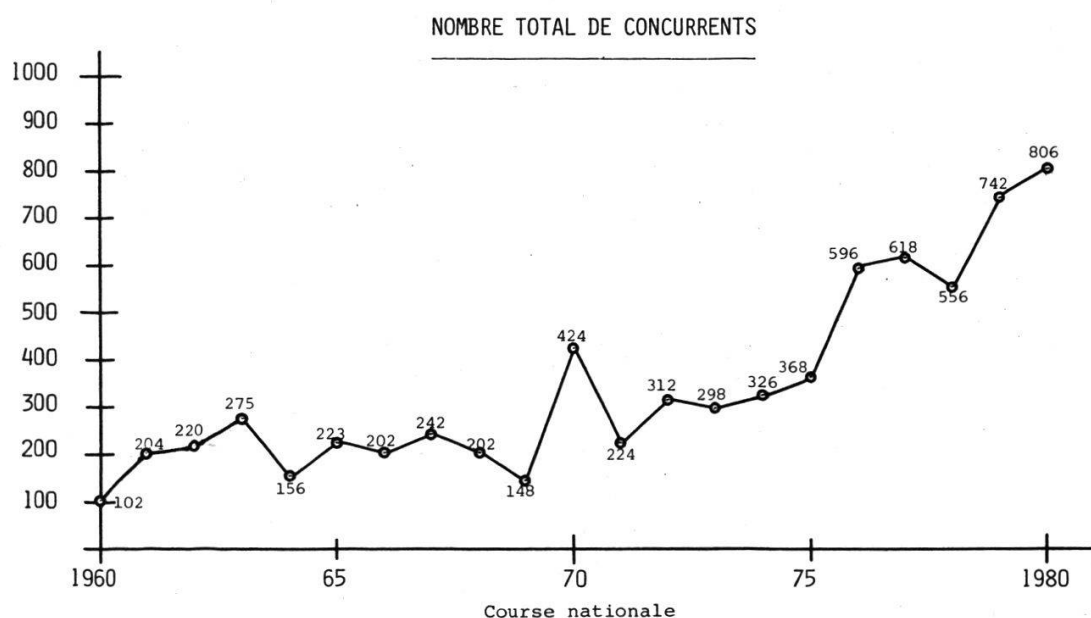
Parallèlement à cette activité paramilitaire, l'Instruction préparatoire (IP) organisa, sur le plan civil, des courses d'orientation pour les jeunes gens, puis dans certains cantons, pour les jeunes filles.

Les courses d'orientation connurent des succès divers. En effet, alors que les épreuves subventionnées par la SSO durent se contenter d'un développement modeste, celles mises sur pied par des organisations civiles bénéficièrent d'un engouement toujours plus marqué jusqu'en 1970 environ.

¹ Nos remerciements vont au brig André Dessibourg et au Lt-col André Wuilloud, dont l'aide a été précieuse pour la reconstitution de cette brève partie historique.

En Suisse romande, la SFO fut la première à organiser de telles courses nocturnes. Cette initiative fut, ensuite, suivie par les sociétés d'officiers des cantons de Vaud, de Neuchâtel et du Valais.

Si la course de 1956, élargie au niveau national, enregistra un total de 296 participants, l'effectif des concurrents n'était que de 50 concurrents en 1959. Cependant, après des variations, tant à la hausse qu'à la baisse durant les années 1960 à 1969, l'effectif des concurrents progressa très rapidement durant la dernière décennie, pour atteindre 806 concurrents lors de l'édition 1980. Il est à signaler la participation exceptionnelle de 1970, en raison de l'extension de la course au niveau national. L'évolution des effectifs de 1960 à 1980 est présentée par le premier graphique.



L'intérêt des participants fut toujours soutenu, notamment, par les nouveautés sur le plan technique qui, année après année, corsaient les compétitions organisées par la SFO. En effet, alors que les premières courses étaient basées sur le système finlandais², par la suite le principe de la course aux points³ ou «scorelauf» fut retenu. Ce changement de conception de la course s'accompagna d'une modification des catégories de concurrents. En effet, de 1956 à 1966, les concurrents purent courir individuellement. Mais le nombre toujours plus important des concurrents obligea la direction de

² Consistant à trouver tous les postes, dans un ordre prescrit, en un temps minimum.

³ Consistant à trouver, dans un temps limite, le maximum de postes de valeur différente selon les difficultés.

la course à renoncer à cette façon de faire. Durant plusieurs années, le départ fut donné «en masse», par catégorie. Ces «starts» simultanés de centaines de concurrents, facilitant le travail des organisateurs, ne furent possible qu'avec l'introduction de la course aux points. Cependant, les organisateurs de la course fribourgeoise ont rétabli depuis quelques années le départ séparé des patrouilles de deux concurrents.

Notre course distingua toujours deux catégories de concurrents, les patrouilleurs expérimentés et les patrouilleurs débutants ou désirant se perfectionner.

Il est à souligner que si la participation à cette compétition fribourgeoise n'a fait que croître, c'est grâce à la participation, dès 1970, de quelques écoles d'aspirants officiers. Cette compétition fut parfois intégrée aux programmes d'instruction car elle représente effectivement un complément de formation très valable. Dès 1972, un classement spécial fut établi pour cette nouvelle catégorie de concurrents, dont l'entraînement physique est plus poussé que celui des officiers qui, jusqu'alors, étaient classés dans le même groupe.

Nous nous plaignons également à signaler la création, en 1980, d'une catégorie réservée aux SCF.

La répartition des concurrents suivant les différentes catégories:

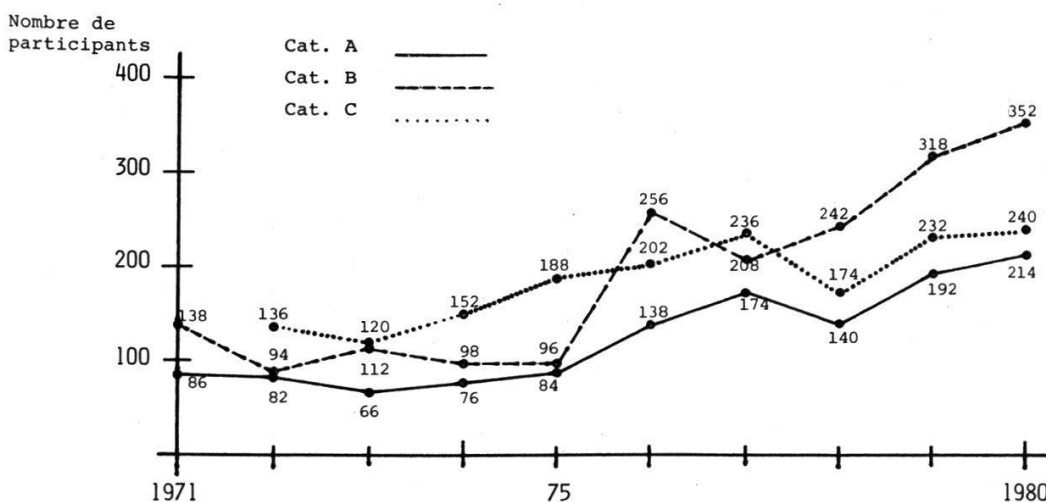
Cat. A: patrouilles de 2 of d'une même unité expérimentés

Cat. B: patrouilles de 2 of d'une même unité désirant se perfectionner ou débutants

Cat. C: patrouilles de 2 aspirants officiers d'une même EO

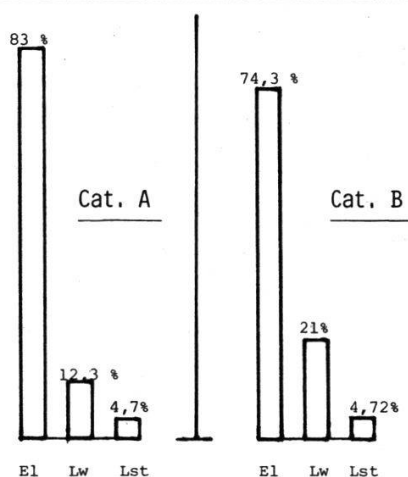
est représentée, par le deuxième graphique, établi pour les dix dernières années.

NOMBRE DE CONCURRENTS PAR CATEGORIE



D'autre part, il est établi, pour les catégories A et B, un classement suivant les classes d'âge traditionnelles (élite, landwehr, landsturm). Le troisième graphique présente le pourcentage de participation de ces cinq dernières années dans chacune des classes d'âge.

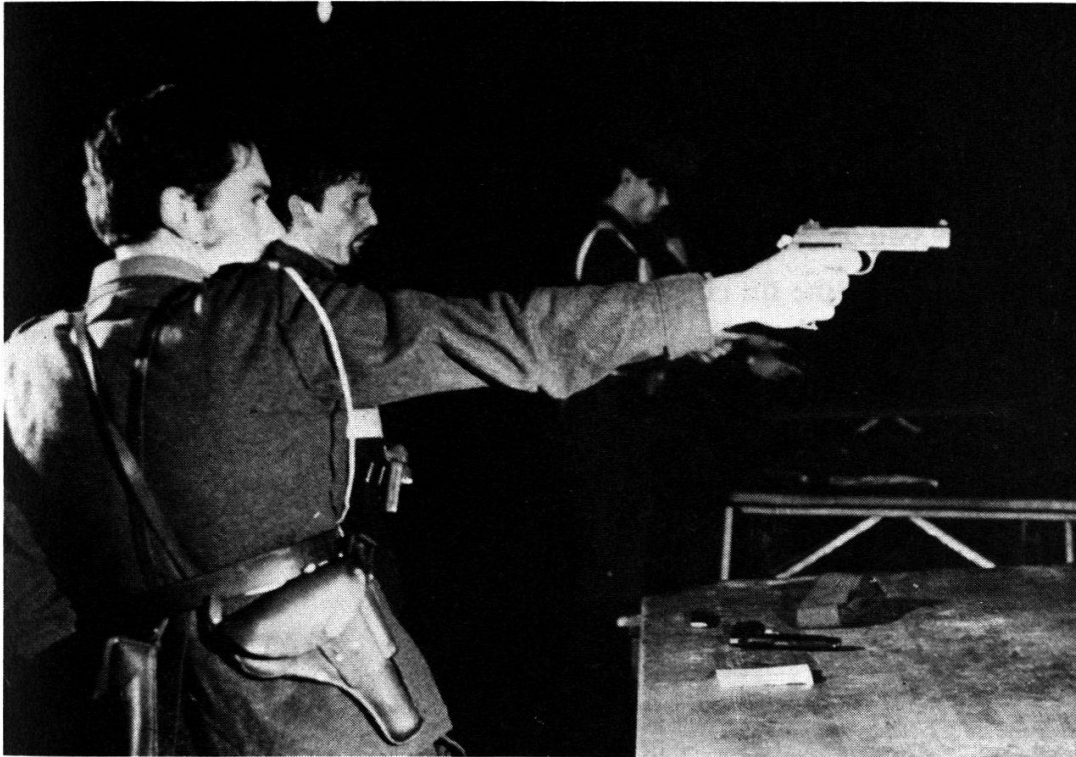
REPARTITION EN % DES CLASSES D'AGES PAR CATÉGORIE
A, B DURANT LES 5 DERNIÈRES ANNÉES



Les disciplines techniques qui, au début, ne comprenaient que le tir et le lancement de grenades se développèrent par l'introduction d'exercices d'observation, de travail aux appareils à rayons infrarouges, d'exercices tactiques de différents genres, ainsi que d'autres nécessitant l'usage de véhicules militaires.

Mais, si les bonifications obtenues dans ces diverses disciplines techniques étaient très appréciées des concurrents aux capacités physiques moins affirmées et si l'aspect didactique de ces concours était reconnu de chacun, le nombre toujours plus important de patrouilles obligea le comité d'organisation de la course à revenir à la solution initiale. Il est à relever qu'actuellement le tir au pistolet et le lancement de grenades s'effectuent en dehors du temps de course, soit une discipline avant le départ et l'autre après l'arrivée.

A côté des challenges et des distinctions or, argent et bronze, distribués aux 3 premières patrouilles de chaque catégorie, le prix souvenir, remis à chaque participant, a toujours suscité un grand intérêt. Signalons qu'il se concrétisa successivement par une série de vitraux aux armoiries des différents districts du canton de Fribourg, par des fanions, enfin par une série de gravures représentant des of, sof et sdt des troupes cantonales de Suisse romande.



L'impact de ces compétitions a toujours intéressé vivement les autorités militaires et civiles. Chacun est acquis aux buts recherchés par ces courses: orientation de nuit à la boussole, tir au pistolet sur cibles faiblement éclairées, jet de grenades en situation de combat et prise de décision pour choisir le meilleur cheminement. L'esprit d'équipe pour les patrouilles de 2 officiers a été également mis en évidence en maintes occasions. Enfin, la condition physique s'allie à la réflexion et seuls les concurrents les plus complets peuvent prétendre figurer aux places d'honneur.

Il convient de signaler que, depuis les années septante, à cause du nombre de participants, ces épreuves ont dû être basées sur des casernes, afin de profiter des infrastructures militaires indispensables au bon déroulement des compétitions. De plus, malgré l'engagement désintéressé de plusieurs dizaines d'officiers, membres de la SFO, ces manifestations ne pourraient plus être mises sur pied sans le concours des cadres et des hommes des écoles de recrues stationnées à Fribourg⁴. Aussi nos remerciements très chaleureux vont-ils aux commandants d'écoles qui ont toujours répondu favorablement aux requêtes du comité d'organisation, ainsi qu'aux nombreux

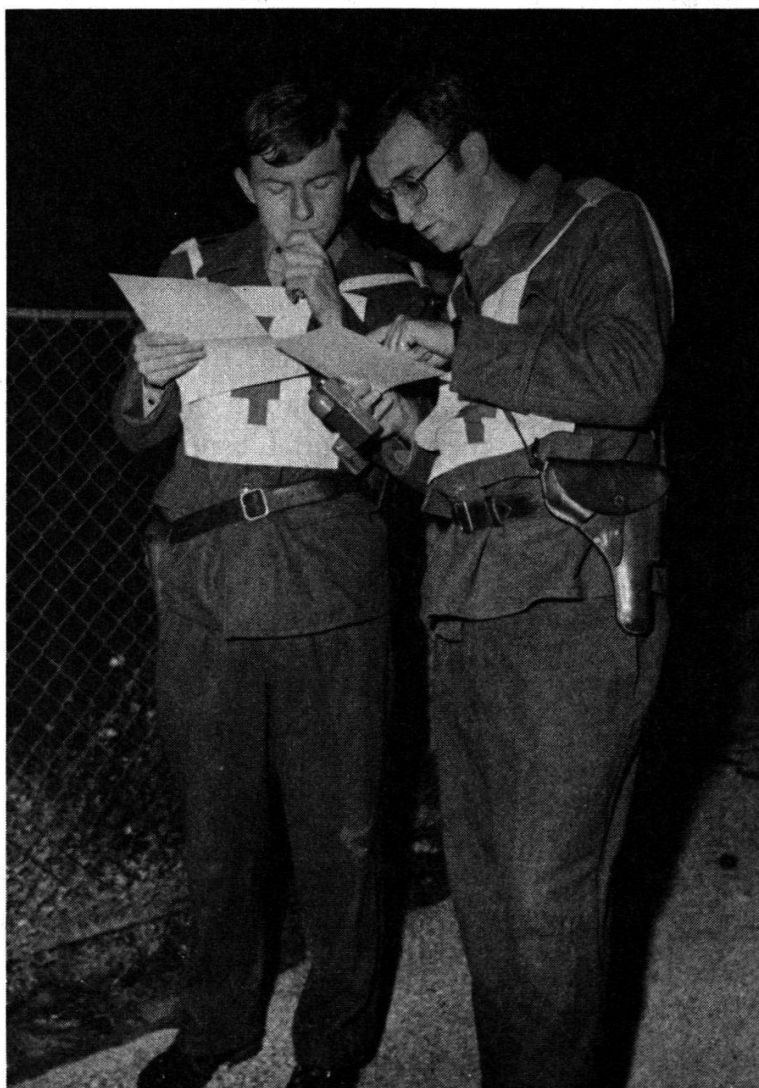
⁴ L'édition 1980 a nécessité l'engagement de plus de 200 collaborateurs, fournis par l'ER trm inf 213.

collaborateurs, sans lesquels l'actuelle course d'orientation de nuit des officiers du CA camp 1 et d'autres troupes invitées ne connaîtrait pas le succès et la popularité qui ont incité le protocole militaire à inviter les attachés militaires étrangers en poste à Berne à suivre l'édition 1980.

Course nationale 1981

L'organigramme du comité d'organisation a été revu, en 1980, en vue de la mise sur pied de la course 1981 qui, par son extension au niveau national, devrait permettre de franchir, pour la première fois, le cap des 1000 concurrents.

Ce comité se compose d'un état-major et de 3 divisions, respectivement responsables de la partie technique, logistique et des concurrents. Cette



nouvelle structure offre notamment l'avantage de mieux répartir les différentes tâches et responsabilités et d'assurer la continuité.

L'édition 1981 aura lieu, par tous les temps, le **vendredi 25 septembre 1981**. Elle sera basée sur la caserne de la Poya à Fribourg.

Cette course, revêtant le caractère d'une compétition au niveau national, comprendra les catégories suivantes:

- Catégorie A: patrouilles de 2 officiers
distance: environ 12 km
carte nationale au 1:25000
temps de course: 2 heures
- Catégories B: patrouilles de 2 officiers
distance: environ 9 km
carte nationale au 1:25000
temps de course: 1 heure 30 minutes
- Catégorie C: patrouilles de 2 aspirants-officiers d'une même EO
distance: environ 9 km
carte nationale au 1:25000
temps de course: 1 heure 30 minutes
- Catégorie D: patrouilles de 2 SCF
distance: environ 5 km
carte nationale au 1:25000
temps de course: 1 heure 30 minutes
Cette catégorie n'effectue pas les disciplines techniques
- Catégorie N: patrouilles de 2 officiers
(nationale) distance: environ 12 km
carte nationale au 1:15000
temps de course: 2 heures

Les disciplines techniques, soit tir au pistolet et jet de grenades, devront être accomplies par les catégories A, B, C et N. Etant donné le nombre important des participants attendus, les stands de tir au pistolet et de jet de grenades seront doublés, par rapport à l'édition 1980, afin d'assurer une plus grande fluidité du passage des patrouilles.

D'autre part, l'aide de l'ordinateur devrait permettre d'effectuer cette année une calculation beaucoup plus rapide des résultats.

Les règlements de course, les formules d'inscription et les renseignements désirés peuvent être obtenus auprès du

Secrétariat du Département des affaires militaires
Grenette
1700 **FRIBOURG**

Lt Antoine Progin

Téléphone: (037) 211453 de 08.00 à 11.30 et de 14.00 à 17.00
ou au moyen du talon-réponse ci-après.

Je désire recevoir le règlement de la course d'orientation de nuit des of du CA camp 1 et d'autres troupes invitées ainsi qu'un formulaire d'inscription.

Nom: Prénom:

Adresse exacte: Rue:

N° postal: Localité:

G.M.

Propos en marge du meeting européen de fanfares militaires, par l'adjudant sous-officier instructeur trompette Solioz.

Cet article paraîtra dans notre livraison de septembre.